

Quelle universalité pour les bibliothèques ?

Figures de l'altérité

0. Introduction

0.1. Le contexte de la République des lettres

Cette étude se propose d'examiner la question de l'altérité dans les bibliothèques françaises au XVII^e siècle. Toute reconnaissance de l'altérité consiste en une reconnaissance de la différence. Dans une bibliothèque, l'altérité se mesure à l'espace qu'occupe le savoir de l'autre. En d'autres termes, il s'agit de définir le sort réservé au savoir extérieur, venu d'ailleurs, par rapport à ses propres modes de pensée.

Aux temps modernes, un concept intéressant pour étudier cette question est celui de l'universalité. Tout l'âge classique est hanté par l'idée d'universalité, qui constitue également un trait distinctif de la bibliothèque moderne¹. Le rêve de la connaissance totale n'est pas encore tout à fait aboli. Le sens de cette notion d'universalité demande néanmoins à être clarifié. S'agit-il d'une universalité purement encyclopédique, couvrant tous les domaines du savoir ? Est-il est conceivable, dans la bibliothèque du XVII^e siècle, que le savoir puisse s'enraciner dans plusieurs contextes ? Quelle sera la place réservée aux connaissances issues d'autres domaines géographiques, religieux, etc. ?

En réalité, l'altérité se situe au cœur de l'idéal savant de la République des lettres, dominant dans les milieux intellectuels des temps modernes. Pendant toute la période allant de la Renaissance aux Lumières, les savants font prévaloir leur appartenance à cette République des lettres. Ils se fixent un but collectif auquel ils se vouent de façon conjointe. La République des lettres se veut une véritable république, avec une dimension étatique transgressant les frontières nationales². Au centre de celle-ci règnent la liberté de penser et le primat de la raison. Cet état idéal est en outre très égalitaire : la valeur d'un individu n'est pas déterminée par son statut socioéconomique, mais par son apport à l'avancement du savoir. En résumé, la collectivité scientifique se définit par la liberté, l'égalité, mais aussi par le cosmopolitisme. De fait, la tolérance s'intègre dans la morale intellectuelle.

La tolérance n'est toutefois pas vraiment à l'ordre du jour en Europe. Dès lors, l'idéalisme de la communauté scientifique contraste vivement avec la réalité, surtout dans son aspect politique. Ainsi, la République des lettres semble fondamentalement différente de la France monarchique. La religion se trouve alors au cœur de nombreux champs de batailles. La France, elle aussi, est rongée par les guerres intestines. Dans le but de restaurer la paix intérieure, l'Édit de Nantes est promulgué par Henri IV en 1598. Si l'édit a été révoqué en 1685, dans l'intermède, il a garanti une liberté de conscience aux protestants. Toutefois, l'édit n'a pas été conclu pour créer un dialogue interreligieux, ni pour favoriser une symbiose sur un même territoire. Une concomitance temporaire des deux religions était un passage obligé,

¹ Jean Viardot, « Naissance de la bibliophilie : les cabinets de livres rares », dans *Histoire des bibliothèques françaises : les bibliothèques sous l'ancien régime : 1530-1789*, Claude Jolly (dir.), Paris, Promodis-Editions du Cercle de la librairie, 1988, p. 270-289.

² Hans Bots et Françoise Waquet, *La République des Lettres*, Paris-Bruxelles, Belin-De Boeck, « Europe & histoire », 1997, p. 23-27.

mais le but final restait de restaurer l'homogénéité religieuse du territoire³. En 1627, le siège de La Rochelle est emblématique de frictions ravivées depuis un quart de siècle. La Rochelle, ville marchande, ambitionnait d'exploiter au maximum tous les droits dont elle disposait, notamment au niveau de la politique extérieure. Les huguenots entendaient entrer immédiatement en communication avec les nations de religion réformée, sans l'intermédiaire de l'état français. En d'autres termes, la ville, qui n'était guère modérée dans son protestantisme, menait, en outre, un jeu évidemment politique. Ce cocktail était donc potentiellement explosif pour le pouvoir royal, et Richelieu entreprend le siège de La Rochelle pour éradiquer le problème. Le ravitaillement de la ville est bloqué. Lorsque, après un an, les huguenots se voient contraints de capituler, la population a été décimée.

Bref, il est clair que la notion de tolérance est un problème au XVII^e siècle, malgré une volonté réelle de cosmopolitisme dans la communauté intellectuelle. Les bibliothèques constituent un laboratoire particulièrement intéressant pour étudier l'intégration de l'altérité dans la culture. Dans une bibliothèque, l'ouverture se traduit dans l'attitude adoptée envers le public et envers les collections.

0.2. Méthodologie et corpus

Cette analyse se centrera sur deux types de sources. D'abord, nous étudierons l'*Advis pour dresser une bibliothèque* (1627) de Gabriel Naudé. Dans ce texte, l'auteur fournit les préceptes pour l'établissement d'une bibliothèque. Loin de se limiter à la simple description, cet écrit n'est pas dénué de signification déontique : Naudé ne répond pas uniquement à la question de savoir ce que la bibliothèque *est*. Il s'agit également de ce qu'une bibliothèque *devrait* être. Certains conseils sont, de fait, orientés. L'*Advis* se lit en effet comme le « manifeste » d'un savant⁴.

En même temps, les conseils s'appuient sur le cas d'une bibliothèque réelle, à savoir la bibliothèque privée de Jacques-Auguste de Thou, modèle de la grande bibliothèque robine et unanimement considérée comme la plus belle bibliothèque française de son époque⁵. De fait, il existe un lien clair entre ce traité et la bibliothèque telle qu'elle a réellement pu fonctionner au XVII^e siècle. Le texte de Naudé ne s'insère pas dans un registre utopique, détaché du réel. Les correspondances entre la bibliothèque naudéenne et la thuanienne existent d'ailleurs effectivement⁶.

Par ailleurs, nous voudrions comparer l'*Advis pour dresser une bibliothèque* de Gabriel Naudé à l'œuvre de Charles Sorel, et notamment à *La bibliothèque françoise* (1664, 1667). La *Bibliothèque françoise* est représentative d'un type de documents très particulier, existant depuis le XVI^e siècle⁷. Le premier de ces ouvrages, où, par métonymie, le substantif

³ Guy Saupin, *Naissance de la tolérance en Europe aux Temps modernes XVI^e-XVII^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1998, p. 87-112.

⁴ Claude Jolly, « L'*Advis*, manifeste de la bibliothèque érudite », dans Gabriel Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque*, Paris, Aux amateurs de livres, 1990.

⁵ Idem. Antoine Coron, « Ut prosint aliis, Jacques-Auguste de Thou et sa bibliothèque », dans *Histoire des bibliothèques françaises : les bibliothèques sous l'ancien régime : 1530-1789*, Claude Jolly (dir.), Paris, Promodis - Editions du Cercle de la librairie, 1988, p. 107. Jacques Revel, « Entre deux mondes : la bibliothèque de Gabriel Naudé », dans *Le pouvoir des bibliothèques : la mémoire des livres en Occident*, Marc Baratin et Christian Jacob (dir.), Paris, A. Michel, « Bibliothèque Albin Michel Histoire », 1996, p. 245.

⁶ Jacques Revel, idem. Claude Jolly, *op. cit.*, p. xviii, xix.

⁷ La même remarque a été faite par Michèle Rosellini, « *La bibliothèque françoise* de Charles Sorel : intégration ou liquidation de la bibliothèque humaniste ? », dans *Littératures classiques* 66, *L'idée des bibliothèques à l'âge*

« bibliothèque », ne se réfère plus uniquement à un bâtiment, ou à une institution, mais aux livres qui se trouvaient dans cet établissement est peut-être la *Bibliotheca Universalis* (1574) de Conrad Gessner⁸. Ces listes de livres, ces « bibliothèques », se distinguent donc, par leur contenu, des catalogues, parce qu'il n'existe plus de référent objectif dans le monde extérieur. Si ces « bibliothèques » sont encore des bibliothèques, ce sont des bibliothèques purement virtuelles, en tant que représentations mentales. Les descriptions des livres qui s'y trouvent avaient une fonction bibliographique⁹. Ces ouvrages se trouvent d'ailleurs au berceau de la bibliographie, en tant que recensements exhaustifs dans un domaine concerné. D'un autre côté, les livres intitulés « bibliothèque » transmettent également un certain idéal de la bibliothèque. Ils fournissent effectivement l'inventaire des titres censés être disponibles dans une bibliothèque.

Ces documents reflètent dès lors un certain idéal du savoir. De ce point de vue, ils possèdent une valeur aussi exemplaire que le traité de Naudé. L'*Advis*, ainsi que les « bibliothèques », peuvent servir à toute personne désireuse de créer une bibliothèque. Chez Naudé, les intéressés peuvent puiser des renseignements sur la conception d'une bibliothèque. Certains préceptes sont de nature éminemment concrète¹⁰. Dans *La bibliothèque françoise* de Charles Sorel, par contre, le lecteur trouve une idée beaucoup plus précise du contenu de la bibliothèque, étant donné que Sorel énumère les ouvrages indispensables, sans procéder à des prescriptions théoriques ou philosophiques.

Par ailleurs, il existe un va-et-vient continual entre les bibliothèques réelles et virtuelles. L'existence des bibliothèques virtuelles s'enracine, témoin les titres de ces ouvrages, dans des institutions concrètes. D'une part, celles-ci fonctionnent comme un lieu de découverte pour leurs lecteurs. Ceux-ci s'amusent à glaner dans les rayons, à feuilleter des volumes dont ils ne soupçonnent même pas l'existence. D'autre part, les bibliothèques se nourrissent également des « bibliothèques » virtuelles. Un ouvrage de référence comme la *Bibliotheca Universalis* de Gessner constitue un outil précieux pour la sélection des acquisitions¹¹.

De ce point de vue, ces ouvrages entretiennent une relation étroite, mais complexe, avec la réalité du terrain, parfois difficile à saisir. Les « bibliothèques » peuvent fournir une idée très précise des idées bibliothéconomiques d'un auteur et du savoir qu'il entendait diffuser. Les livres référencés ne doivent pas nécessairement être physiquement présents, et, de ce fait, ces inventaires purement bibliographiques sont moins soumis aux aléas de la vie : ils peuvent préserver la pureté d'un idéal, tandis qu'une bibliothèque concrète est toujours soumise aux effets corrupteurs du temps et aux aléas du réel. C'est pourquoi les véritables catalogues, correspondant à de vraies bibliothèques, posent des problèmes spécifiques. Un livre présent en bibliothèque n'est pas forcément un livre lu. Son incorporation dans un catalogue ne traduit

classique, Jean-Marc Chatelain et Bernard Teyssandier (dir.), 2008, p. 94. Voir aussi Claudine Nédelec, « *La bibliothèque françoise* de Charles Sorel : une bibliothèque choisie », dans *Les bibliothèques entre imaginaires et réalités : actes des colloques « Bibliothèques en fiction » (8-9 juin 2006) et « Bibliothèques et collections » (25-26 janvier 2007)*, Claudine Nédelec (éd.), Arras, Artois Presses Université, « Études littéraires et linguistiques », 2009, p. 180.

⁸ Roger Chartier, *Culture écrite et société : l'ordre des livres (XIV^e - XVIII^e siècle)*, Paris, A. Michel, 1996, p. 110-114.

⁹ Théodore Besterman, *Les débuts de la bibliographie méthodique*, Paris, La Palme, 1950, p. 33-41, 65-76. Besterman considère toutefois que la *Bibliothèque françoise* de Charles Sorel est plus proche du manuel littéraire que de la bibliographie (p. 69-70).

¹⁰ Fabienne Queyroux, *Recherches sur Gabriel Naudé (1600-1653), érudit et bibliothécaire du premier XVII^e siècle*, Thèse de l'Ecole des Chartes, 1990.

¹¹ Gabriel Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque*. A Paris, chez Rolet le Duc, 1644, p. 20-23.

même pas forcément les conceptions du propriétaire de la bibliothèque. De même, l'absence d'un titre du catalogue n'est pas forcément significative. Tel ouvrage a pu se trouver dans la bibliothèque à une date antérieure, mais peut avoir été perdu. Ainsi, s'il n'y a aucune trace de Vésale dans l'inventaire de la bibliothèque de Naudé, qui était pourtant médecin, rien ne permet de conclure que Naudé n'avait pas connaissance de ces travaux anatomiques¹². Par contre, les bibliothèques idéales traduisent sans doute la vision bibliothéconomique de leur compilateur, mais elles ne peuvent pas être assimilées à la réalité : la théorie et la pratique ne se recouvrent jamais parfaitement.

Dans *La bibliothèque françoise*, Charles Sorel fournit d'abondants commentaires, qui peuvent enrichir le travail herméneutique, et nous pouvons confronter cet ouvrage aux autres écrits de l'œuvre de Sorel, notamment à *De la connoissance des bons livres* (1671) et à *La science universelle*, que Sorel considérait comme un projet de vie.

Notre analyse exploitera donc plusieurs sources pour éclairer un même objet, sous une lumière à chaque fois différente. Naudé et Sorel évoluent tous les deux dans le courant intellectuel du libertinage érudit. Si Naudé est une véritable figure de proue du mouvement, le profil de Sorel est beaucoup plus en demi-teinte¹³. Cette distance réelle, mais non infranchissable, entre les deux personnages nous ouvre un espace d'interprétation plus large, ce qui permet de mieux saisir l'apport des idées libertines dans le traitement du thème qui nous concerne : la bibliothèque¹⁴.

1. Gabriel Naudé et l'altérité

Gabriel Naudé est né dans un milieu bourgeois peu aisé¹⁵. Son père exerçait le métier d'huissier au bureau des finances de Paris. Pourtant, Naudé a reçu une bonne éducation, fréquentant plusieurs collèges, Navarre, Harcourt, Montaigu et Clermont. Ayant acquis un solide bagage littéraire, il se destine à des études de médecine, à Paris et à Padoue. Pour gagner sa vie, Naudé travaille comme bibliothécaire, successivement chez le président de Mesmes et chez le cardinal Bagni. Ce dernier va emmener le jeune homme à Rome. Naudé passe encore brièvement chez Francesco Barberini. Ensuite, il va poursuivre sa carrière chez Mazarin. C'est pour lui que Naudé va rassembler une bibliothèque de 40 000 livres, qui sera démantelée à cause de la Fronde. Déçu, le bibliothécaire part à la cour de Christine de Suède. Quand Mazarin reprendra le pouvoir, Naudé se remettra en route pour la France, mais il n'arrivera jamais à destination. Il trouvera la mort à Abbeville, en 1653.

Naudé a donc effectué de nombreux voyages, notamment en Italie. En conséquence, sa pensée a été fortement été influencée par les philosophes italiens : Naudé admire Pomponazzi et Cremonini ; il se nourrit de Machiavel, et il a noué une amitié intime avec Campanella, avant de se brouiller avec lui. Naudé est bien sûr l'auteur de l'*Advis pour dresser une bibliothèque*,

¹² Estelle Bœuf, *La bibliothèque parisienne de Gabriel Naudé en 1630 : les lectures d'un libertin érudit*, Genève, Droz, « Travaux du grand siècle », 2007, p. 35.

¹³ Lorenzo Bianchi, *Rinascimento e libertinismo : studi su Gabriel Naudé*, Napoli, Bibliopolis, 1996, p. 203-251. Lorenzo Bianchi, « Per una biblioteca libertina : Gabriel Naudé e Charles Sorel », dans *Bibliothecae selectae, da Cusano a Leopardi*, Eugenio Canone (éd.), Firenze, Leo S. Olschki, 1993, p. 171-215.

¹⁴ Le texte de Naudé constitue, en réalité, le premier traité de bibliothéconomie. L'écrit restera encore longtemps, si pas unique, en tout cas la tentative la plus aboutie pour cerner le sujet.

¹⁵ René Pintard, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, Genève, Slatkine, 1983, p. 156-159. Des renseignements biographiques plus élaborés sont fournis dans les ouvrages suivants : Fabienne Queyroux, *op. cit.* James V. Rice, *Gabriel Naudé : 1600-1653*, Baltimore, John Hopkins Press, 1939.

mais encore d'un texte politique comme les *Considérations politiques sur les Coups d'État* (1639). Sont aussi de sa plume : *Le Marfore ou Discours contre les libelles* (1620), *l'Instruction à la France sur la vérité de l'histoire des Freres de la Roze-Croix* (1623), *l'Apologie pour tous les grands personnages qui ont esté faussement soupçonnez de magie* (1625), et *l'Addition à l'histoire de Louys XI, contenant plusieurs recherches curieuses sur diverses matières* (1630).

Afin de cerner la place de l'altérité dans la pensée bibliothéconomique de Naudé, nous voudrions étudier deux concepts-clés de l'*Advis*, à savoir le caractère universel de la bibliothèque et son ouverture au public.

1.1. La bibliothèque universelle

Naudé prône résolument l'universalité¹⁶. La bibliothèque ne doit pas uniquement embrasser tous les domaines scientifiques, elle doit également accorder une place aux différentes subdivisions disciplinaires. En outre, elle doit posséder tous les ouvrages faisant office de référence dans leur domaine. A ces textes, le bibliothécaire joindra une littérature secondaire d'excellente qualité.

Pour Naudé, la bibliothèque possède un rôle de diffusion du savoir, qui ne doit pas uniquement être français, mais européen. Naudé préconise d'ailleurs les textes en langue originale, parce que ceux-ci donnent l'accès le plus direct à la pensée d'un auteur. Par contre, une bibliothèque ne peut pas se passer de traductions¹⁷. Ainsi, la méconnaissance des langues étrangères n'arrête pas le processus d'enrichissement intellectuel par le savoir extérieur.

Pour les sujets polémiques, le respect des différents points de vue se reflète dans leur présence au sein des collections de la bibliothèque naudéenne¹⁸. La diversité des opinions constitue l'unique garantie d'une recherche objective, sur base de la raison et de l'esprit critique. Dans cette optique, la confrontation des idées prend corps dans l'espace de la bibliothèque, qui se place au centre des discussions contemporaines.

Les conceptions bibliothéconomiques de Naudé se caractérisent par une ouverture particulière envers différentes catégories d'ouvrages, qui n'avaient pas forcément droit de cité. C'est que, pour Naudé, une bibliothèque n'est pas véritablement universelle si le savoir discutable se trouve exclu. Ainsi, Naudé apprécie les novateurs, par exemple Kepler et Galilée¹⁹. Une connaissance trop superficielle de leurs travaux ne doit pas empêcher leur intégration aux collections : de fait, ces auteurs « ont doctement examiné ce que les autres avaient coutume de recevoir comme par tradition »²⁰. Avec cette affirmation, Naudé accepte, très nettement, les affirmations non prouvées, la science qui se trouve toujours dans l'état d'hypothèse. De telles idées fournissent une occasion pour aiguiser l'esprit critique. De fait, il est difficile de sous-

¹⁶ Claude Jolly, *op. cit.*, p. xix.

¹⁷ Gabriel Naudé, *Advis*, p. 41.

¹⁸ Hartmut Stenzel, « Gabriel Naudé et l'utopie d'une bibliothèque idéale », dans *Les lieux de mémoires et la fabrique de l'œuvre*, Volker Kapp (éd.), Tübingen, G. Narr, « Biblio 17 80 », 1993, p. 108. Ugo Rozzo, « L'*Advis* di Gabriel Naudé e la nascita della biblioteconomia », dans *Bibliofilia: rivista di storia del libro e di bibliografia* 97/1, 1995, p. 70-71.

¹⁹ Bernard Teyssandier, « L'ethos érudit dans l'*Avis pour dresser une bibliothèque de Gabriel Naudé* », dans *Littératures classiques* 66, *L'idée des bibliothèques à l'âge classique*, Jean-Marc Chatelain et Bernard Teyssandier (dir.), 2008, p. 120-121.

²⁰ Gabriel Naudé, *Advis*, p. 46. Nous avons choisi de moderniser l'orthographe des citations.

estimer l'importance de l'indépendance du jugement dans l'œuvre de Naudé. Ainsi, tout écrit peut être bénéfique pour le savant, d'une certaine façon.

De même, les hérétiques et les fauteurs de religion réformée doivent être accueillis dans la bibliothèque²¹. De fait, mis à part les quelques paragraphes suscitant la polémique, les écrits de ces auteurs possèdent souvent une très grande valeur. Cette ouverture envers l'autre s'applique aussi au Coran et aux ouvrages que Naudé juge pourtant inutiles, voire dangereux. Par exemple, Naudé rejette la cabale, les divinations et la magie, mais, à son avis, il faut connaître avant de réfuter. Une véritable réflexion ne peut jamais se construire dans *l'a priori*.

Somme toute, l'universalité forme un préalable nécessaire au débat ouvert. D'ailleurs, dans les faits, le dialogue avec l'autre est constitutif du savoir. La bibliothèque joue un rôle central dans ce processus, en tant qu'espace de rencontre, où des discussions peuvent avoir lieu. Au XVII^e siècle, la bibliothèque fonctionne souvent comme le théâtre de ces débats.

1.2. Bibliothèque publique

Pour Naudé, une bibliothèque doit nécessairement être publique. Telle est la philosophie du traité, qui constitue en même temps le but même d'une bibliothèque. Reste le problème de la définition de cet aspect public. Le public est-il un facteur universalisant, représentatif d'une ouverture vers l'autre ? D'après *l'Advis*, la bibliothèque doit être accessible « au moindre des hommes qui en pourra avoir besoin »²². Cette phrase est sujette à interprétation, et les chercheurs ont avancé différents avis sur le rôle de Naudé en tant que précurseur de la bibliothèque publique (cf. infra). Ce problème sociologique se trouve au cœur de nos préoccupations. Il faudra examiner s'il existe, chez Naudé, une volonté d'améliorer le sort des autres, qui n'appartiennent pas aux cercles érudits.

Tout d'abord, force est de constater l'omniprésence du public dans les raisonnements naudéens. Le public justifie le luxe savant dont la bibliothèque constitue le symbole. De fait, une bibliothèque qui ne sert qu'à une personne, son riche propriétaire, n'est rien d'autre qu'un signe de vaine ostentation. La bibliothèque doit servir à la collectivité et prouver ainsi son utilité. De ce fait, elle doit pouvoir satisfaire tous les types de lecteurs. En conséquence, chaque livre peut présenter un intérêt, quelle que soit sa qualité. Une bibliothèque peut contenir des ouvrages recherchés par des esprits moins raffinés. En quelque sorte, le public détermine donc les critères pour juger d'une bibliothèque. Une bonne bibliothèque doit pouvoir répondre aux exigences de ses lecteurs.

Ce constat étant établi, il faut identifier les lecteurs potentiels de la bibliothèque. Ainsi, nous pouvons comprendre les impératifs sociaux derrière l'exigence de l'ouverture au public, et mesurer à quel point la bibliothèque peut servir d'instrument pour dégager un espace d'altérité.

Comme I. Moreau et F. Waquet, nous ne pensons pas que la bibliothèque naudéenne préfigure réellement la bibliothèque publique, en tout cas pas dans sa dimension contemporaine²³.

²¹ Gabriel Naudé, *Advis*, p. 52-54.

²² Gabriel Naudé, *Advis*, p. 151.

²³ Isabelle Moreau, « Collections et bibliothèques selon Gabriel Naudé », dans *Les bibliothèques entre imaginaires et réalités : actes des colloques « Bibliothèques en fiction » (8-9 juin 2006) et « Bibliothèques et collections » (25-26 janvier 2007)*, Claudine Nédelec (éd.), Arras, Artois Presses Université, « Études littéraires et linguistiques », 2009, p. 171-172. Françoise Waquet, « La communication des livres dans les bibliothèques

L'enquête Maggiolo a révélé que 79 % de la population est incapable de signer son acte de mariage entre 1686 et 1690. Ces données sont certes discutables, étant donné que l'enquête renvoie à une France rurale, alors que l'alphabétisation est plus poussée en milieu urbain²⁴. Quoi qu'il en soit, le fait est qu'une majorité de la population ne sait pas signer²⁵. Par ailleurs, le nombre de signatures ne fournit qu'un simple indice concernant le taux d'alphabétisation réel. Les signataires ne maîtrisaient pas forcément tous la lecture. Du reste, le niveau de compétence requis pour la fréquentation minimalement utile d'une bibliothèque robine est élevé. Les hommes qui arrivent laborieusement à déchiffrer un ouvrage de dévotion à l'usage du peuple, ne se préoccupent sans doute pas d'activités intellectuelles. De toute façon, ils ne sont pas du tout armés pour s'attacher à la lecture de Machiavel ou de Charron. En réalité, le clivage entre les classes sociales est particulièrement important. Par le fait même qu'un homme puisse envisager de lire l'œuvre de Charron, il appartient déjà à une élite.

Si Naudé revendique l'accès aux bibliothèques pour « le moindre des hommes qui pourrait en avoir besoin », il se réfère probablement à une classe intellectuelle disposant de ressources plus culturelles que financières. Tel est d'ailleurs le cas de Naudé lui-même²⁶.

Étant donné leur situation économique précaire, ces intellectuels peu aisés n'ont pas les moyens de se constituer de belles bibliothèques personnelles. En conséquence, ils sont obligés de s'adresser à des structures existantes, ce qui pouvait poser de sérieuses difficultés. L'offre était très limitée, également parce que les guerres de religion avaient ravagé les bibliothèques ecclésiastiques, tandis que les bibliothèques universitaires étaient en retard sur leur temps²⁷. Restait l'initiative privée. Les riches particuliers ouvraient assez largement leurs bibliothèques aux savants. Toutefois, faute de réglementation générale, l'accès aux bibliothèques était conditionné par les relations avec le propriétaire. La sélection du lectorat se faisait donc sur base du capital social. Autant dire que l'accès à l'information pouvait s'avérer très difficile pour un jeune lettré pas encore reconnu²⁸.

L'accès généralisé aux bibliothèques était donc surtout un avantage réservé aux savants, même si le concept de bibliothèque publique avait fait son apparition. Il existait trois grandes bibliothèques publiques : la Biblioteca Ambrosiana à Milan, la Vaticane, et la Bodleian Library à Oxford.

Somme toute, les bibliothèques publiques se créaient surtout dans l'intérêt d'une élite intellectuelle bien définie²⁹. En effet, Naudé ressent une haine féroce à l'égard de la « populace », dont il donne la définition suivante : « j'entens par ce mot le vulgaire ramassé, la tourbe & lie populaire, gens sous quelque couvert que ce soit de basse, servile &

d'Ancien Régime », dans *Le livre et l'historien*, études offertes en l'honneur du Professeur Henri-Jean Martin, Frédéric Barbier *et. al.* (éd.), Genève, Droz, 1997, p. 377-378. Cette analyse s'oppose à celle de Robert Damien, *Bibliothèque et état : naissance d'une raison politique dans la France du XVII^e siècle*. Paris, PUF, « Questions », 1995.

²⁴ Nous nous basons ici, et dans le reste du paragraphe, sur Roger Chartier, Marie-Madeleine Compère et Dominique Julia, *L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Sedes, 1976, p. 90-98.

²⁵ Dans la France du Nord, 44 % de la population de sexe masculin signe son acte de mariage.

²⁶ Cf. la notion de « manifeste », utilisée par Claude Jolly, *op. cit.*

²⁷ Jacques Revel, *op. cit.* p. 245-246.

²⁸ Claude. Jolly, *op. cit.*, p. xxi.

²⁹ Isabelle Moreau, « Collections et bibliothèques selon Gabriel Naudé », dans *Les bibliothèques entre imaginaires et réalités : actes des colloques « Bibliothèques en fiction » (8-9 juin 2006) et « Bibliothèques et collections » (25-26 janvier 2007)*, Claudine Nédelec (éd.), Arras, Artois Presses Université, « Études littéraires et linguistiques », 2009, p. 175.

mechanique condition »³⁰. La multitude doit être assimilée à un troupeau crédule, de nature profondément mauvaise, qui ne tombe que trop facilement sous l'emprise de la rhétorique. Cette masse porte la violence en elle. Ses insurrections entraînent des effets dévastateurs pour toute la société. C'est la leçon que Naudé a tiré des guerres de religion, qui ont déchiré le royaume français. C'est pourquoi le peuple doit être tenu sous contrôle. Comme l'âme populaire est d'une bassesse bestiale, la solution réside dans la répression. L'idée d'émancipation est loin de la pensée de Naudé.

En conclusion, Naudé conçoit une bibliothèque universelle et ouverte à l'autre, aussi longtemps que l'espace de liberté reste bien circonscrit, limité à une certaine élite. C'est dans ce cercle que les notions de cosmopolitisme et de tolérance prennent leur sens. Naudé adhère à la méritocratie intellectuelle, mais l'accès au savoir va de pair avec certains prérequis. L'ordre établi doit être préservé à tout prix.

2. Charles Sorel et l'altérité

Charles Sorel naît en 1582. Son père travaille comme procureur du parlement. Sa pensée se caractérisera par l'éclectisme. Comme écrivain, il s'investira dans de nombreux genres différents. La postérité a surtout retenu ses romans, dont la célèbre *Histoire comique de Francion*. Sorel lui-même, par contre, aspirait surtout à se faire reconnaître comme savant. Ses romans paraissaient le plus souvent anonymement. Certains titres ont été attribués à d'autres écrivains, ce qui ne dérangeait aucunement l'auteur. La science, la philosophie et l'histoire importent alors bien davantage que le genre romanesque déprécié par son époque³¹. Sorel a élaboré un grand projet encyclopédique, la *Science universelle*. Cette somme de la connaissance a beaucoup souffert des aléas de l'édition et est resté inachevée. Quatre tomes seulement ont été publiés. Un cinquième volume, de nature synthétique, *De la perfection de l'homme*, a été rédigé dans un esprit de publicité pour l'entreprise globale. On voit là Sorel surtout animé par un esprit de thésaurisation. Il se propose de rassembler la totalité du savoir, mais il n'est ni philosophe, ni un bâtisseur de systèmes. Alors que ses opinions sont généralement conservatrices, le renouveau épistémologique n'a pas échappé à Charles Sorel. Son travail historiographique, dont la méthodologie est novatrice, épouse les principes du libertinage érudit. Réfractaire à toute tradition, son *Advertissement sur l'histoire de la monarchie françoise* (1628) opère un retour aux différentes sources, pour les comparer. De nombreuses erreurs, circulant depuis des siècles, sont démasquées en tant que telles. La vérité sort des ténèbres. Néanmoins, dans la nouvelle édition de 1630, Sorel cède énormément au contrôle de Richelieu. Dans ses écrits postérieurs, l'indépendance spirituelle reprendra ses droits. C'est que dans ces titres, par exemple la *Science de l'histoire avec les jugements des principaux historiens anciens et modernes* (1655), la monarchie ne se trouve pas au premier plan³².

³⁰ Gabriel Naudé, *Considérations politiques sur les coups d'Etat*, Françoise Charles-Daubert (éd.), Hildesheim-Zürich-New York, G. Olms, 1993, p. 153.

³¹ Jean Serroy, « Situation de Charles Sorel », dans *Charles Sorel Polygraphe*, Emmanuel Bury et Eric Van der Schueren (éds.), Québec, Presses de l'Université de Laval, 2006, p. 6.

³² Cesare Vasoli, « Prefazione », dans Mariassunta Picardi, *Le libertà del sapere : filosofia e 'scienza universale'* in *Charles Sorel*, Napoli, Liguori, 2007, p. xiv.

2.1. La langue

Dans l'œuvre de Sorel, épistémologie et morale sont intimement liées³³. L'usage de la raison constitue un trait distinctif de l'être humain. C'est donc grâce au savoir que l'homme peut atteindre la perfection et la sagesse. Le summum de la sagesse réside dans la vraie vertu. Ainsi, l'œuvre de Sorel devient une quête de remèdes aux maux de la condition humaine. En effet, par obligation divine, l'homme doit chercher la perfection. Telle est la finalité de toute étude. Les livres et la lecture contribuent à réguler la conduite de la vie, concourant ainsi à l'élévation morale de l'être humain³⁴. Le livre trace la voie vers la vraie foi, c'est-à-dire le christianisme.

Le but étant ainsi posé, le motif de l'universalité prend tout son sens. La science universelle se trouve à la base de l'accomplissement de l'être humain. Du coup, l'œuvre de Sorel couvre naturellement tous les domaines du savoir. Le traitement des différentes disciplines est toutefois assez inégal. Tel est nettement le cas de *La bibliothèque françoise*. Le même constat peut s'appliquer à la *Science universelle*, mais cet ouvrage fait preuve d'une réelle volonté de relier toutes les connaissances humaines dans un ensemble cohérent. Les différentes branches du savoir sont représentées et se divisent en sous-classes.

Malgré ces prétentions à l'universalité, la place de l'altérité n'est pas facile à déterminer. Effectivement, *La bibliothèque* fait preuve d'un nationalisme avoué³⁵. D'après Charles Sorel, la langue française est parvenue au sommet de l'excellence, et elle peut donc être utilisée pour développer avantageusement tous les sujets. L'enjeu est de taille : les contemporains vénèrent religieusement les livres de l'Antiquité, considérés comme « magasin des sciences »³⁶. Toutefois, il est impossible d'arriver à la perfection sans faire appel au livre français. Ces propos trahissent, sans équivoque, un désir de promouvoir le français. En mettant en avant ainsi la culture française, Sorel joue très nettement le jeu de la monarchie. Ce processus réserve néanmoins une place à la traduction. Les choix de Sorel sont principalement orientés vers le livre français, qui doit absolument être valorisé. Pourtant, il est impossible d'enseigner toutes les sciences utiles sans traductions. Sorel admet explicitement cette importance de la traduction, qui revient, implicitement, à une reconnaissance des auteurs étrangers. Tout le savoir peut dès lors être appréhendé en français. De cette façon, les Français possèdent l'ensemble des sciences, que ce soit grâce à l'imitation ou à l'invention. La traduction constitue déjà une première forme d'imitation. Grâce à la traduction, il devient évident que les autres nations n'ont rien produit d'un niveau inaccessible aux Français, quels que soient la qualité ou le niveau de complication de leurs résultats.

Si Sorel est l'auteur d'un projet national percutant, les conclusions doivent cependant être nuancées :

³³ Charles Sorel, *De la perfection de l'homme, où les vrays biens sont considérez, et spécialement ceux de l'âme, avec les méthodes des sciences*, A Paris, chez Robert de Nain, 1655, p. 17-48, 70-71. Isabelle Moreau, « La science universelle, ou comment 'parvenir à une félicité souveraine' : analyse des seuils du texte – portée épistémologique et enjeux philosophiques », dans Charles Sorel polygraphe, Emmanuel Bury et Eric Van der Schueren (éds.), Québec, Presses de l'Université de Laval, 2006, p. 77, 83-87.

³⁴ Charles Sorel, *La bibliothèque françoise*, A Paris, par la Compagnie des Libraires du Palais, 1667, p. 49.

³⁵ Le nationalisme linguistique de Charles Sorel est bien connu. Michèle Rossellini s'est récemment attardée à cet aspect : Michèle Rossellini, *op. cit.*, p. 93-113.

³⁶ Charles Sorel, *La Bibliothèque françoise*, p. 2.

Si les grandes bibliothèques sont mélangées ordinairement de livres de diverses nations, il faut confesser que ce serait une satisfaction d'en avoir de particulières pour chaque langue, et qu'on peut tenter d'en dresser une qui ne soit que de livres français, et la mettre presque en état de se passer des autres³⁷.

Sorel reconnaît l'apport de l'autre à l'avancement de la connaissance. En effet, loin de s'arroger une supériorité absolue, Sorel prend la défense de sa propre culture parmi les autres cultures.

La dimension nationaliste de l'œuvre sorélienne est d'ailleurs liée, en partie, au projet moral sous-jacent à son écriture. C'est par la science que l'homme devient véritablement homme et arrive à la perfection. Sorel attache donc énormément d'importance à l'instruction, qui n'est pas uniquement réservée aux savants. Si l'objectif de Sorel est pédagogique, tout le monde n'est pas pour autant obligé d'approfondir ses études³⁸. Chacun recueille le savoir nécessaire à sa condition. Certains auront la curiosité de scruter davantage le monde des sciences. D'ailleurs, le savoir est également utile à l'honnête homme pour se conduire dans le monde³⁹. Dans un contexte de civilité non réservée aux véritables savants, il est important que les livres soient disponibles en français. Tous ne maîtrisent pas les langues étrangères. Or, les imprimés doivent pouvoir s'adresser à un lectorat diversifié, avec une attention particulière pour les belles lettres⁴⁰.

2.2. L'hétéodoxie

Sorel combine la quête de l'universalité avec un conservatisme moral, dans le cadre de la religion chrétienne. Reste la question de savoir si sa pensée est réellement monolithique. De fait, le progrès scientifique est inséparable de la notion d'hypothèse, qui implique une ouverture vers un savoir moins communément admis.

Dans l'œuvre de Sorel, le mot « novateur » prend un sens positif⁴¹. Cependant, la nouveauté consiste essentiellement dans la démarcation par rapport à Aristote et, surtout, par rapport à la scolastique. L'argument de Sorel est très éloquent : les scolastiques ont le grand défaut de freiner systématiquement toute évolution dans les sciences. Les renouvellements sont pourtant nécessaires pour progresser. Il faut notamment se baser sur les choses mêmes, et non sur les toiles d'araignée tissées par la scolastique⁴².

Par rapport au changement politique, Sorel adopte une attitude relativement complexe. Si Machiavel suscite sa curiosité, ses idées, dangereuses, sont à traiter avec circonspection⁴³.

³⁷ Idem.

³⁸ Claudine Nédelec, *op. cit.*, p. 182. Michèle Rosellini, *op. cit.*, p. 102.

³⁹ Claudine Nédelec, *idem*.

⁴⁰ Michèle Rosellini, *op. cit.*, p. 105.

⁴¹ Alexandra Torero-Ibad, « La réception de la science nouvelle dans le *Sommaire des opinions des Novateurs* de Charles Sorel », dans *10th Bucharest-Princeton Seminar in Early Modern Philosophy: Non-Mechanical Philosophies in the Seventeenth Century*, 2 juillet 2010, communication orale.

⁴² Voir, par exemple : Charles Sorel, « De la Grande et parfaite méthode », dans *De la perfection de l'homme*, A Paris, chez Robert de Nain, 1655, p. 355. Cf. Isabelle Moreau, « *La science universelle*, ou comment ‘parvenir à une félicité souveraine’ : analyse des seuils du texte – portée épistémologique et enjeux philosophiques », dans *Charles Sorel polygraphe*, Emmanuel Bury et Eric Van der Schueren (éds.), Québec, Presses de l'Université de Laval, 2006, p. 81. Lorenzo Bianchi, *Rinascimento e libertinismo : studi su Gabriel Naudé*, Napoli, Bibliopolis, 1996, p. 240.

⁴³ Charles Sorel, *Bibliothèque françoise*, p. 69.

C'est pourquoi Sorel conseille la lecture de l'Anti-Machiavel⁴⁴. Cependant, Sorel loue le libertin François de La Mothe le Vayer et prend la défense de cet autre parangon du libertinage, Charron.

De fait, la pensée sorélienne n'est pas complètement réactionnaire. Quant à la religion, elle n'occupe pas une position centrale dans *La bibliothèque françoise*. Rien qu'en raison de leur caractère sacré, les livres de religion restent vénérables. Cependant, les livres utiles pour se conduire dans le monde occupent le premier rang. D'où l'importance des ouvrages de politique, de morale et d'histoire. Ces ouvrages concernent la vie civile. Ces textes s'avèrent d'ailleurs utiles pour se frayer un chemin en société, même si leur lecture tient davantage du divertissement que de l'érudition. En tant qu'illustrations du bon langage, ces écrits contribuent au développement des mœurs policées.

Sorel ne se montre toutefois pas très modéré envers les ouvrages des hérétiques. La lecture des livres concernant les religions nouvelles requiert un esprit averti. L'adhésion à l'unique religion doit être garantie, ce qui demande un développement supérieur de l'entendement. Si les ouvrages impies ne sont que trop célèbres, Sorel ne cite pas leurs titres, afin de ne pas séduire un lectorat susceptible d'être perverti par de telles lectures⁴⁵.

En d'autres termes, Sorel passe les hérétiques sous silence. Si la doctrine est répréhensible, le livre sera automatiquement jugé mauvais. Or, les écrits subversifs, irréligieux, devraient rester réservés à un public averti, doté du discernement nécessaire. Pourtant, aucun livre n'est si horrible qu'une lecture bénéfique, entraînant un résultat positif, ne devienne impossible⁴⁶. Un auteur vil en lui-même peut transmettre quelques perles rares qu'il a puisées ailleurs. Par ailleurs, une seule idée engendre une pléthore d'autres idées, différentes pour chaque lecteur. Un même ouvrage peut donc susciter des effets très différents chez des lecteurs distincts.

3. Conclusion

La place de l'autre dans la bibliothèque de la République des lettres se caractérise par une certaine ambivalence, dans l'œuvre de Gabriel Naudé, comme dans celle de Charles Sorel.

De fait, toute bibliothèque est un espace de rencontre entre, d'une part, des collections, et d'autre part, des lecteurs. Les collections définissent le contenu de la bibliothèque. A cet égard, Naudé se montre plus universaliste que Sorel. Pour lui, les auteurs écrivant en langue étrangère constituent une composante essentielle de la bibliothèque, tandis que Sorel caresse des visées nationalistes. Toutefois, le nationalisme de Sorel n'est pas étroit : il ménage un espace pour les traductions, qui restent toutefois un moyen pour « franciser » la science venue d'ailleurs. Celle-ci, rendue en langue française, s'intègre en même temps au patrimoine français. Quant à l'hétérodoxie, elle est également beaucoup plus présente chez Naudé que chez Sorel. Cependant, une remarque s'impose : contrairement à Sorel, Naudé est mécréant. Son attitude plus tolérante est donc logique.

⁴⁴ Il s'agit probablement du *Discours sur les moyens de bien gouverner* (Anti-Machiavel) d'Innocent Gentillet, publié en 1576.

⁴⁵ Charles Sorel, *Bibliothèque françoise*, p. 52.

⁴⁶ Charles Sorel, *Bibliothèque françoise*, p. 5-6. Charles Sorel, *De la connaissance des bons livres ou examen de plusieurs auteurs. Supplément des traitez de la connaissance des bons livres*, Hervé D. Béchade (éd.), Genève, Slatkine, 1981, p. 43.

En revanche, nos deux auteurs adoptent fondamentalement une même attitude vis-à-vis de la promulgation d'un savoir illicite auprès d'un public large. De fait, Sorel réprime les auteurs réformés, pour éviter de stimuler des pensées dangereuses chez les esprits faibles. Naudé peut, de son côté, incorporer des idées révolutionnaires étant donné que sa bibliothèque, ouverte « au moindre des hommes qui en pourra avoir besoin », écarte en réalité les lecteurs peu instruits, issus de la masse populaire. Ceux-ci ne sont pas comptabilisés en tant que lecteurs potentiels de la bibliothèque⁴⁷.

On le voit, le libertinage érudit est une philosophie de la duplicité. Les idées hardies sont réservées à l'espace privé. Dès que l'espace s'ouvre pour devenir véritablement public, la morale se doit d'être conformiste. C'est pourquoi Charles Sorel, dont l'œuvre reste relativement conformiste, peut se tourner vers un public « autre » qui peut sortir du cercle étroit des lecteurs déniaisés.

⁴⁷ Sur ce sujet, voir les remarques de Bernard Teyssandier, dans son introduction à la nouvelle édition de *l'Advis : Avis pour dresser une bibliothèque*, Gabriel Naudé, Paris, Klincksieck, 2008, p. xxxix-xl, et de Michèle Rosellini, *op. cit.*, p. 104.